

1. Vous recevrez un courriel du Secrétariat international avec un lien vers **la plateforme d'authentification de l'huissier**.
2. Cliquez sur le lien, **saisissez votre adresse email** et cliquez sur **Valider** (voir l'image ci-dessous).

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des élections Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua.

Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat.

Afin de pouvoir accéder au vote, je vous invite à vous connecter sur la plateforme d'authentification hébergée chez un huissier de justice : <https://www.domaine..xxxx.org>

Prénom NOM
Fonction



SCP Carucci Golliot Bown Ollagnier Madelain Morin

Besoin d'aide ?

NOM DU COMMANDITAIRE

Nom de l'élection (ex : Assemblée Générale Ordinaire)

AUTHENTIFICATION

Saisissez ci-dessous votre email

VALIDER

3. Vous recevrez ensuite un courriel de l'huissier (huissier@secure-vote.org) qui contiendra un lien sur lequel il faudra cliquer pour **accéder à la plateforme de vote** (voir photo).

VEUILLEZ NOTER que si vous êtes porteur de plus d'une procuration, vous recevrez un ou deux courriels sur les différentes adresses électroniques que vous avez fournies (en fonction du nombre de procurations que vous portez).



SAS CG2M



Conseil international des monuments et des sites

Assemblée générale extraordinaire et Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS

Authentification réussie !

Vous pouvez vous rendre de manière anonyme sur la plate-forme de vote.

Cliquez sur le lien ci-après pour aller voter : [accéder à la plate-forme de vote](#)



Merci de bien lire attentivement le message d'introduction



Conseil international des monuments et des sites

Assemblée générale extraordinaire et Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS

Heure locale du serveur :
28/10/2022 15:38:25

Début du vote :
lundi 31 octobre 2022 - 10:00

Fin du vote :
dimanche 6 novembre 2022 - 23:59

Dépouillement :
lundi 7 novembre 2022 - 13:00

EuroVote

1/4 Introduction

Besoin d'aide ?

English

← Pour changer la langue

Cher.ère membre votant de l'ICOMOS,

Bienvenue sur la plateforme de vote en ligne pour l'Assemblée générale extraordinaire et l'Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS.

La plateforme est disponible en anglais et en français. Pour changer de langue, veuillez cliquer sur le bouton de langue dans le coin supérieur droit de l'écran.

Si vous avez besoin d'aide, veuillez cliquer sur le bouton " Besoin d'aide " ou contacter directement secretariat@icomos.org.

Sur la page suivante, vous êtes invité.e à voter pour

- les Résolutions 5 et 6 de l'Assemblée générale extraordinaire
- les Résolutions 6 à 14 de l'Assemblée générale annuelle 2022

Toutes les autres résolutions ont été votées à main levée in-situ/virtuelle ou par acclamation lors des sessions du 28 octobre.

Pour toutes les résolutions, vous pouvez voter : pour, contre ou abstention. Le texte de la résolution est disponible au format PDF à côté de chaque résolution.

Une ligne vide sera comptée comme une abstention implicite, alors assurez-vous d'avoir soigneusement voté pour toutes les résolutions.

N'oubliez pas de cliquer sur " Valider " en fin de page.

Ensuite, un écran affichera le choix que vous avez fait – et vous pouvez soit revenir en arrière et le modifier, soit confirmer en cliquant sur " Voter ". Après avoir cliqué sur " Voter ", vous un écran de confirmation apparaîtra et vous recevrez un code de confirmation par email.

La plateforme de vote fermera le 6 novembre 2022 à 23h59 heure de Paris. Le résultat sera annoncé via la newsletter électronique " Info Membres ".

Merci d'avoir participé à cette Assemblée générale et d'avoir exprimé votre vote.

CONTINUER



4. **Votez** en suivant les instructions et cliquer sur **Valider** (voir image suivante).

[Besoin d'aide ?](#)

ICOMOS

Conseil international des monuments et des sites

Assemblée générale extraordinaire et Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS

Heure locale du serveur :

28/10/2022 15:39:04

Début du vote :

lundi 31 octobre 2022 - 10:00

Fin du vote :


dimanche 6 novembre 2022 - 23:59

Dépouillement :

lundi 7 novembre 2022 - 13:00

2/4 Sélection

Comment voter :

- 1/ Cliquer sur les icônes  pour vous informer
- 2/ Cliquer sur les boutons pour sélectionner
- 3/ Cliquer sur le bouton « VALIDER » pour passer au vote

Assemblée générale extraordinaire 2022

Résolution EGA 2022/5 – Ajout de l'Article 26 sur l'utilisation de moyens électroniques pour les réunions et les élections

Pour

Contre

Abst.

Résolution EGA 2022/6 – Amendement de l'Article 12 sur le Conseil consultatif et son Conseil scientifique

Pour

Contre

Abst.

Assemblée générale annuelle 2022

Résolution AGA 2022/6 – Approbation des comptes 2021 et quitus au Conseil d'administration et au Trésorier

Pour

Contre

Abst.

ICOMOS

Conseil international des monuments et des sites

Assemblée générale extraordinaire et
Assemblée générale annuelle 2022 de
l'ICOMOS

Heure locale du serveur :

28/10/2022 15:39:45

Début du vote :

lundi 31 octobre 2022 - 10:00

Fin du vote :

dimanche 6 novembre 2022 - 23:59

Dépouillement :

lundi 7 novembre 2022 - 13:00

Résolution AGA 2022/10 – Nomination du Comité des candidatures de la 21e Assemblée générale de 2023		Pour <input type="radio"/>	Contre <input checked="" type="radio"/>	Abst. <input type="radio"/>
Résolution AGA 2022/11 – Nomination du Comité des résolutions de la 21e Assemblée générale de 2023		Pour <input type="radio"/>	Contre <input checked="" type="radio"/>	Abst. <input type="radio"/>
Résolution AGA 2022/12 – Nomination du Comité des élections de la 21e Assemblée générale de 2023		Pour <input checked="" type="radio"/>	Contre <input type="radio"/>	Abst. <input type="radio"/>
Résolution AGA 2022/13 – Adoption des Lignes directrices à propos de l'archéologie en Antarctique (préparées par le Comité scientifique international sur le patrimoine polaire – IPHC)		Pour <input type="radio"/>	Contre <input checked="" type="radio"/>	Abst. <input type="radio"/>
Résolution AGA 2022/14 – Adoption de la Charte internationale de l'ICOMOS pour le tourisme culturel patrimonial (préparée par le Comité scientifique international sur le tourisme culturel – ICTC)		Pour <input type="radio"/>	Contre <input type="radio"/>	Abst. <input checked="" type="radio"/>

PRÉCÉDENT

MODIFIER

VALIDER

↑ ↑
Pour modifier ou valider votre vote

ICOMOS

Conseil international des monuments et des sites

Assemblée générale extraordinaire et Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS

Heure locale du serveur :

28/10/2022 15:40:18

Début du vote :

lundi 31 octobre 2022 - 10:00

Fin du vote :

dimanche 6 novembre 2022 - 23:59

Dépouillement :

lundi 7 novembre 2022 - 13:00

Vous avez choisi de voter pour :

Résolution EGA 2022/5 – Ajout de l'Article 26 sur l'utilisation de moyens électroniques pour les réunions et les élections	Pour
Résolution EGA 2022/6 – Amendement de l'Article 12 sur le Conseil consultatif et son Conseil scientifique	Pour
Résolution AGA 2022/6 – Approbation des comptes 2021 et quitus au Conseil d'administration et au Trésorier	Contre
Résolution AGA 2022/7 – Approbation du budget pour 2023	Contre
Résolution AGA 2022/8 – Approbation de l'ajustement des cotisations des membres	Pour
Résolution AGA 2022/9 – Nomination du Comité de vérification des pouvoirs de la 21e Assemblée générale de 2023	Pour
Résolution AGA 2022/10 – Nomination du Comité des candidatures de la 21e Assemblée générale de 2023	Contre
Résolution AGA 2022/11 – Nomination du Comité des résolutions de la 21e Assemblée générale de 2023	Contre
Résolution AGA 2022/12 – Nomination du Comité des élections de la 21e Assemblée générale de 2023	Pour
Résolution AGA 2022/13 – Adoption des Lignes directrices à propos de l'archéologie en Antarctique (préparées par le Comité scientifique international sur le patrimoine polaire – IPHC)	Contre
Résolution AGA 2022/14 – Adoption de la Charte internationale de l'ICOMOS pour le tourisme culturel patrimonial (préparée par le Comité scientifique international sur le tourisme culturel – ICTC)	Abstention

REVENIR

Récapitulatif de votre vote. A ce stade, vous pouvez encore
- Revenir et modifier votre vote
- Valider votre vote

VOTER

ICOMOS

Conseil international des monuments et des sites

Assemblée générale extraordinaire et Assemblée générale annuelle 2022 de l'ICOMOS

Heure locale du serveur :

28/10/2022 15:41:06

Début du vote :

lundi 31 octobre 2022 - 10:00

Fin du vote :

dimanche 6 novembre 2022 - 23:59

Dépouillement :

lundi 7 novembre 2022 - 13:00

Vous avez choisi de voter pour :

Résolution EGA 2022/5 – Ajout de l'Article 26 sur l'utilisation de moyens électroniques pour les réunions et les élections

Pour

Résolution EGA 2022/6 – Amendement de l'Article 12 sur le Conseil consultatif et son Conseil scientifique

Pour

Résolution AGA 2022/6 – Conseil d'administration et au Trésorier

Contre

Résolution AGA 2022/7

Contre

Résolution AGA 2022/8 – Membres

Pour

Résolution AGA 2022/9 – Travaux de la 21e Assemblée générale de 2023

Pour

Résolution AGA 2022/10 – Travaux de la 21e Assemblée générale de 2023

Contre

Résolution AGA 2022/11 – Travaux de la 21e Assemblée générale de 2023

Contre

Résolution AGA 2022/12 – Travaux de la 21e Assemblée générale de 2023

Pour

Résolution AGA 2022/13 – Travaux de la 21e Assemblée générale de 2023 (préparées par le Comité scientifique international sur le patrimoine mondial – ICTC)

Contre

Résolution AGA 2022/14 – Adoption de la Charte internationale de l'ICOMOS pour le tourisme culturel patrimonial (préparée par le Comité scientifique international sur le tourisme culturel – ICTC)

Abstention



ATTENTION : Si vous cliquez sur le bouton «VOTER» votre vote sera définitif et immédiatement pris en compte.

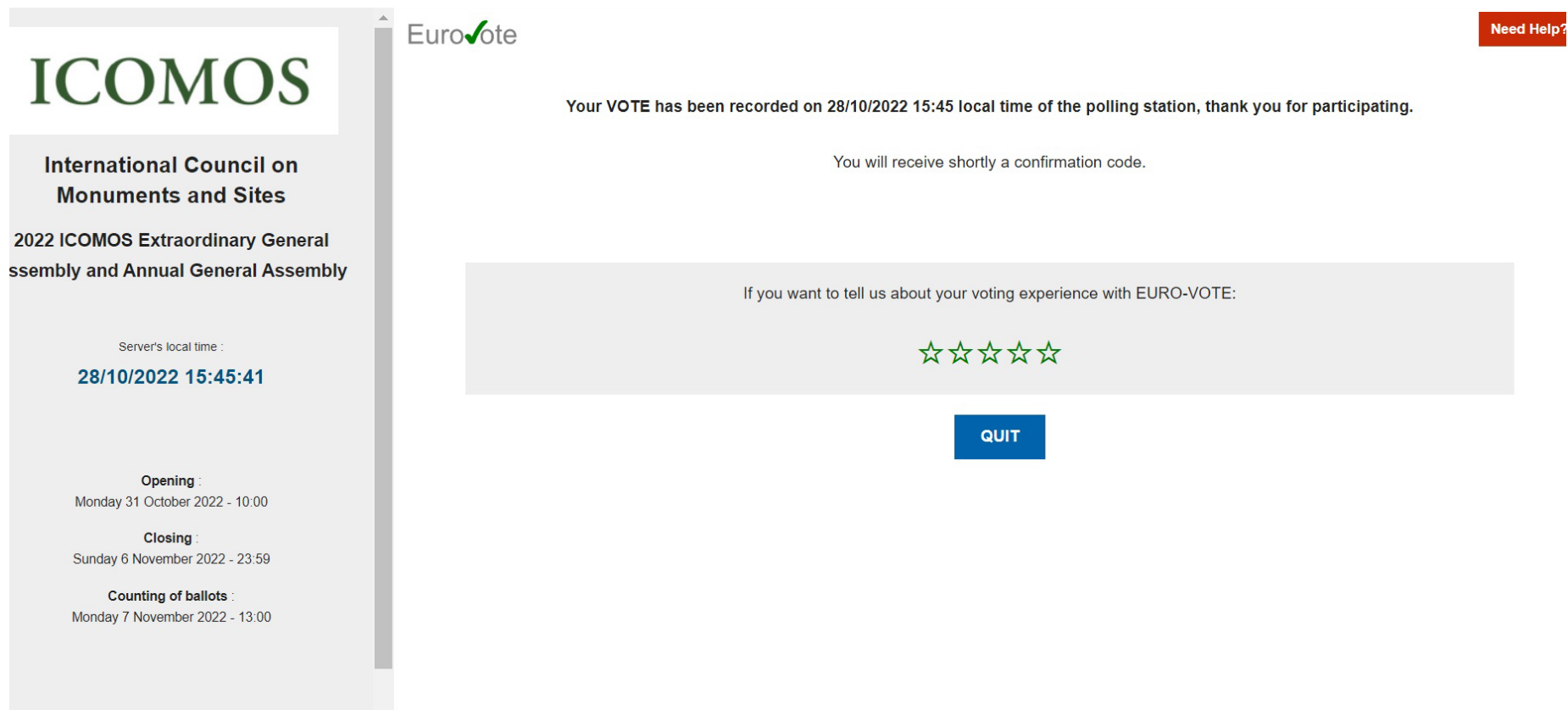
VOTER

Annuler

REVENIR

Une fenêtre de confirmation finale apparaît.
Cliquer sur 'Voter'

5. Vous recevrez un courriel pour chaque vote **confirmant** qu'il a été pris en compte.



The screenshot displays the EuroVote interface for the ICOMOS 2022 Extraordinary General Assembly and Annual General Assembly. On the left, a sidebar contains the ICOMOS logo and event details. The main content area shows a confirmation message: "Your VOTE has been recorded on 28/10/2022 15:45 local time of the polling station, thank you for participating." Below this, it states "You will receive shortly a confirmation code." A feedback section asks "If you want to tell us about your voting experience with EURO-VOTE:" and features a five-star rating system with five green stars. A blue "QUIT" button is positioned below the stars. In the top right corner, there is a red "Need Help?" button. The EuroVote logo is visible in the top left of the main area.

ICOMOS
International Council on
Monuments and Sites
2022 ICOMOS Extraordinary General
Assembly and Annual General Assembly

Server's local time :
28/10/2022 15:45:41

Opening :
Monday 31 October 2022 - 10:00

Closing :
Sunday 6 November 2022 - 23:59

Counting of ballots :
Monday 7 November 2022 - 13:00

EuroVote

Need Help?

Your **VOTE** has been recorded on 28/10/2022 15:45 local time of the polling station, thank you for participating.

You will receive shortly a confirmation code.

If you want to tell us about your voting experience with EURO-VOTE:

☆☆☆☆☆

QUIT